

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 10 DECEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR :

- Décisions modificatives budgétaires ;
- Création de postes pour le recrutement de deux agents recenseurs ;
- Urbanisme:D.I.A ;
- Ville de Blaye:convention création et gestion de l'aire des campings- cars ;
- Mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants ;
- Questions diverses.

Présents: Mmes Goutte, Barras, Bernaud, Germain,Guénais, Braud,
MM.Venancy, Gaudinière, Picard, et Baudet (arrivé plus tard).

Absents excusés : MM. De Boissésou et Girault.

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi 10 décembre 2018, à 18 heures 30, dans la Salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Mme Goutte, Maire. Cette dernière ouvre la séance , fait l'appel des Conseillers et demande l'approbation du précédent compte-rendu de réunion de Conseil. Ce dernier est validé à l'unanimité.

– Décisions modificatives budgétaires:

Il y a deux décisions modificatives à prendre : projet Mosaïques 2018 et S.I.A.E.P.A.(solde taxe assainissement et régularisation URSSAF) .

En ce qui concerne le projet Mosaïques 2018, l'une des deux réalisations (le cadre) n'est pas terminée. Il faut donc prévoir la somme de 4 744€ à ajouter au Chapitre 021 (Dépenses de Fonctionnement), à ajouter au Chapitre722 (Recettes de Fonctionnement), ainsi qu'aux Chapitre 021 (Recettes d'Investissement) et 2 128 (Dépenses d'Investissement).

Quant au Syndicat Intercommunal d'Adduction d' Eau Potable et d'Assainissement, il s'agit du solde de la Taxe d'assainissement du 2ème semestre 2017 et de la régularisation de charges U.R.S.S.A.F..

Au Compte 706 813 (Recettes de Fonctionnement), il faut ajouter 20 393€ ;

au Chapitre 022 (Dépenses de Fonctionnement), il faut ajouter 13 792,51€ ;

au Compte 6 531(Dépenses de Fonctionnement),il faut ajouter 2 000€ ;

au Compte 6 534(Dépenses de Fonctionnement), il faut ajouter 4 600€.

Ces deux décisions modificative sbudgétaire, à prendre sur le Budget Commune, ont été appriuvées à l'unanimité (9 voix pour).

– Création de postes pour le recrutement de deux agents recenseurs :

Le recensement s'effectuera du 16 janvier au 17 février 2019. Il est nécessaire de procéder à la création de deux postes d'Agents recenseurs, non titulaires , à temps complet pendant un mois . Ce sont deux contrats occasionnels, pour une durée de 35 heures hebdomadaires, sur la base du SMIC .Les crédits seront inscrits au Budget Primitif de 2019.

Délibération approuvée à l'unanimité(9 voix pour).

– Urbanisme:D.I.A :

Au 33, Rue de l'Ancienne Gare, une bande de terrain d' environ 830/840 m2 a été rachetée. La commune ne manifestant pas d'intérêt pour cette parcelle, **accepte par délibération,à l'unanimité (9 voix pour) la renonciation à ce bien.**

– Ville de Blaye : une convention création et gestion de l'aire de campings-cars, doit être signée, avant le 31 janvier 2019, afin de permettre à la Ville de Blaye de toucher la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).Cette convention stipule que les touristes ne doivent pas séjourner, mais seulement stationner.

Délibération approuvée à l'unanimité (9 voix pour)

Plassac ne paie rien , n'accueillant pas de camping-cars.

Un groupe de 22 camping-caristes doit venir visiter la Villa gallo-romaine, lundi 9 septembre 2019
Ils envisagent de stationner au Peyrat et de passer la journée à Plassac.

Mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants :

(Arrivée de M. J-M. Baudet)

Mme Braud présente le projet de création d'un Conseil Municipal d'Enfants. Elle a suivi récemment, une formation , traitant de ce sujet et a reçu l'accord de l'Enseignante de CE2, CM1 et CM2. C'est la tranche d'âge la mieux adaptée. Ce Conseil d'Enfants demandera un encadrement de la part des Conseillers actuels. Les enfants seront élus, selon le vote républicain, procéderont à l'élection de leur maire,(qui aura son écharpe) assisteront aux réunions des Adultes et s'engageront à défendre la citoyenneté dans leur village. Mme Braud doit rencontrer l'Enseignante courant janvier 2019 ; le projet sera vraiment validé lors d'un prochain Conseil municipal d'Adultes.

Délibération approuvée à l'unanimité(10 voix pour) pour la création d'un Conseil Municipal d'Enfants.

Questions diverses :

Mme Goutte informe : d'une réunion avec un responsable du C.A.U.E (Cabinet d'Architecture , d'Urbanisme et d'Environnement), concernant l'Ancienne Mairie ; affaire à suivre,

d'une réunion à Pugnac, en vue d'une éventuelle installation d'une antenne-radio sur la commune; mais le dossier est incomplet et est en attente de compléments de pièces,

d'une réunion sur le Nucléaire (C.L.I.N). Le rapport est satisfaisant, pas de problème sur le Blayais,

d'une réunion avec les archéologues responsables de l'I.N.R.A.P.(Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), concernant les fouilles sur la Place de l'Eglise et celle du Monument aux Morts. Le chantier durera du 10 au 14 décembre 2018,

d'une réunion avec la responsable du chantier de la pose des garde-corps, Rue Chardonnet, afin d'enlever les barrières métalliques existantes. Le chantier suit son cours,

d'une réunion du S.I.A.E.P.A (Assemblée Générale) où M. Gaudinière est intervenu pour demander un lissage sur plusieurs années du prix de l'eau assainie. Elle était de 1,10€/ m3 assaini et passera désormais à 1,12€/m3 assaini pour 2019. Certaines communes paient jusqu'à 3 € /m3.

M. Picard demande ce qu'on fait du vieux tracteur Massey Ferguson ? Faut-il le vendre ? Une personne serait intéressée pour l'acheter en l'état (freins et embrayage à refaire) pour environ 4 000€. Cette question sera à traiter lors d'une prochaine réunion de la Commission Voirie.

Mme Germain propose de fixer prochainement une date pour la Commission Communication, afin de préparer la prochaine édition du Magazine 105, pour parution en mars 2019.

M. Baudet propose de faire paraître , dans ce nouveau magazine, un article sur les frelons asiatiques.

Mme Guénais n'est pas satisfaite de la taille des arbustes de l'Ancienne Mairie. Ils sont taillés trop court. Il vaudrait mieux mettre des plantes plus basses, selon elle. Un Agent municipal se plaint de ne pas pouvoir se déplacer, à cause de la panne du vieux tracteur.

M. Gaudinière et Mme Goutte font part d'une demande d'Emilie Baudrais (mosaïste) qui souhaiterait une mise en valeur des mosaïques installées. Leur environnement devra être respecté avec des matériaux nobles (pierres, bois), des jardinières de plantes pourraient agrémenter les sites des Tennis et du Musée Gallo-romain alors que sable et rocailles pourraient convenir pour le bateau et le cadre. **Mme Barras** demande de prendre en compte l'existence des filins et leur visibilité, en même temps que faciliter le passage des personnes dites à mobilité réduite.

Mme Bernaud annonce qu'à la suite de la démission de l'Ancien Bureau, un nouveau Comité des Fêtes vient de se former. Il est géré par deux co-Présidents (une dame et un monsieur), qui proposent pour 2019, 4 manifestations : une soirée Karaoké (mars), les randonnées pédestre et cycliste (1er mai), une sardinade (août) et la Fête du Port (septembre) ...et, peut-être, un Marché de Noël ? Les co-Présidents ont envie de faire des manifestations qui engageraient les autres Associations à travailler ensemble pour dynamiser le village .La manifestation des Potiers, pourrait, éventuellement, avoir lieu lors de la Fête du Port, et pourrait, peut-être, être prise en charge par une Association. Le Budget de cette manifestation sera à examiner au prochain Budget 2019. Un article

paraîtra dans le prochain Journal Municipal et une réunion aura lieu courant janvier. Le nouveau Comité des Fêtes se donne une année pour respecter le programme préétabli..

M. Venancy informe d'une réunion pour les personnes dites à mobilité réduite.

Les travaux d'accessibilité à l'école, à l'Agence Postale Communale, aux Toilettes de la Salle Polyvalente, de la Place du Rey et des Tennis sont terminés. Il reste à refaire les places de stationnement, pour ces mêmes personnes, au parking de l'école (devis en cours), et de la Mairie actuelle, à étudier lors du prochain Budget. Et, il restera un problème récurrent, rencontré dans toutes les communes : l'accessibilité au Cimetière.

Mme Braud fait part d'une réunion sur la présentation des Scènes d'Eté Itinérantes en Gironde, où les petites communes peuvent bénéficier d'une aide du Département jusqu'à 50% lors de leurs manifestations culturelles,

d'une réunion du S.I.E.S (Syndicats des Lycées et Collège), où, comme habituellement, le quorum n'étant pas atteint à la 1ère réunion, les Délégués Syndicaux ont dû revenir une 2ème fois à Marcillac. Ont été évoqués les lignes de bus, les achats de matériel et mobilier pédagogiques, les exercices de sécurité, l'éventuel achat de parcelle(s) pour une éventuelle extension du Lycée Jaufré Rudel...,

d'une réunion du Comité de Pilotage des Ateliers du Mascaret, qui ont un projet de Café Associatif Solidaire, qui pourrait se tenir dans le Local Interassociatif. Une Convention est à définir..,

de la prise du local Rue de la Gaîté(derrière le Salon de Coiffure), deux jours/semaine (lundi et mardi après-midis) par une réflexologue plantaire appliquant les préceptes de la médecine chinoise. Ce local n'ayant jamais servi, ne possédait pas le raccordement au réseau électrique, par manque de branchement du compteur par Enedis. Un rendez-vous a été pris et le Cabinet pourrait ouvrir dans les prochains jours, sous réserve du branchement du compteur électrique,

d'une réunion avec les responsables du Festival de Musique classique 'FLAM'. Les organisateurs, victimes de leur succès, accusent un déficit dans leur trésorerie, dû au grand nombre de concerts donnés en 2018 (9) et donneront 6 concerts seulement, en 2019. Le montant de leur demande de subvention n'est pas encore connu.

de la participation des Ateliers du Mascaret au Téléthon, samedi 8 décembre, Place du Rey, sous une tonnelle prêtée par la Ville de Blaye. La vente libre de livres, gâteaux et soupes maison a permis de récolter 154€ ,

de la Fête de Noël de l'école, vendredi 20 décembre à 15 heures à la Salle Polyvalente,

et du Marché de Noël pour la Sauvegarde de l'Eglise (samedi 15 décembre, Place du Rey, à partir de 8 heures 30.

L'ordre du jour épuisé, Mme le Maire lève la séance à 19h 50.

La Secrétaire de séance,
M-C Braud.